



Wailly Infos

N° 34

secretariat@wailly.fr



Une nouvelle année commence avec un nouveau numéro de votre journal communal avec une couverture exposant les réalisations pour un premier bilan de mi-mandat.

Avant tout, excellente année 2024 pour vous et vos proches. Nous espérons tous que cette année soit moins douloureuse que la fin de l'année 2023.

Je tenais à nouveau à partager avec vous une immense pensée pour les habitants de notre département qui ont vécu des inondations à répétition, suivies d'une vague de froid intense et d'une tempête elle aussi importante.

Pensées aux habitants qui ont vu leur maison être envahie par les eaux. Je pense aux exploitants agricoles ainsi qu'aux chefs d'entreprises qui en plus de voir leur habitation touchée ont perdu pour beaucoup leurs moyens de travailler.

Nous avons toutes et tous été touchés par leur souffrance et nous leur adressons toute notre amitié et notre soutien.

Année olympique pour notre pays, année du centenaire de l'école pour notre commune, cette année sera encore riche en événements pour faire vivre notre commune.

Un numéro riche en informations dans lequel vous retrouverez entre autres une longue interview du directeur et du président du SMAV.

Essentiel pour notre vie quotidienne, il m'a semblé important de vous relater un temps d'échange que j'ai pu avoir avec eux pour comprendre les enjeux de ce syndicat, les défis qu'il doit relever et les évolutions de son fonctionnement.

Vous retrouverez aussi dans ce numéro un petit fascicule sur le bilan de mi-mandat de la Communauté Urbaine d'Arras avec un focus sur l'action à Wailly.

Bonne lecture à tous et à très bientôt !



La Mairie

Le secrétariat est ouvert au public
aux horaires suivants

Lundi	De 9h30 à 12h00 De 16h00 à 18h30
Mardi	Fermé le matin De 14h00 à 17h00
Mercredi	De 9h30 à 12h00 De 14h00 à 17h00
Jeudi	Fermé le matin De 16h00 à 18h30
Vendredi	De 9h30 à 12h30 Fermé l'après-midi

Gardons le contact :



Tél : 03 21 51 48 98

Mail : secretariat@wailly.fr

WAILLY INFOS: bulletin municipal
d'information

Responsable de publication: Mickaël
Audegond

Rédaction: le comité de rédaction

Crédit photos: Henri Macé, Didier Leterme.

Maquette: Didier Leterme, Jade Marchand

Imprimerie: mairie de Wailly

Actualités

Elections Européennes

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.



Les circulaires des candidats et les bulletins de vote seront envoyés par courrier à votre domicile. Des versions numériques des circulaires des candidats, ainsi que des versions faciles à lire et à comprendre seront disponibles sur la page "Programme des candidats aux élections" du site du ministère de l'intérieur.

Recensement citoyen

Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.



Le recensement citoyen doit se faire à partir du 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Vous pouvez faire le recensement en mairie ou par internet. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même, mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

AUTORISATIONS D'URBANISME

"Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager) en ligne avec le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) en vous connectant sur : <https://gnau25.operis.fr/arras/gnau/#/>

Avec cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez plus besoin de vous déplacer pour déposer votre dossier et vous pouvez suivre l'instruction de votre dossier en ligne.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, **il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie** ou de l'adresser



Le SMAV est un opérateur de notre quotidien. Que ce soit pour les ramassages des poubelles, le fonctionnement des déchetteries, des recycleries, ce syndicat est devenu un partenaire essentiel de nos vies.

Nous en parlons souvent y compris dans nos conversations quotidiennes mais finalement, il nous a semblé important de faire un focus sur son action et ses enjeux qui subissent de plein fouet les évolutions réglementaires actuelles.

Merci à son président, Cédric Delmotte et à son directeur, Frédéric Hodent d'avoir joué le jeu de cette interview croisée.

1/ Monsieur, le président, on parle beaucoup du SMAV dans notre vie de tous les jours mais au fait, c'est quoi le SMAV et à quoi ça sert ?

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation est l'établissement public en charge de la collecte (en Porte à Porte, dans les 1400 Points d'Apports Volontaires, dans ses 12 déchèteries), du traitement et de la valorisation des déchets de 3 intercommunalités (CUA, Communauté de Communes du Sud Artois et Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois) qui lui ont délégué cette compétence. Le SMAV englobe un territoire de 1234 km², 197 communes, 70 000 foyers et quelques 170 000 habitants. 260 agents y travaillent, répartis sur une vingtaine de sites et des métiers très différents.

2/ Pouvez-vous nous dire la raison de la mise en place des pass pour accéder dans les déchetteries désormais ? quelle est la limite pour l'obtenir ?

La mise en place du contrôle d'accès en déchèterie a pour but de n'autoriser l'accès à ces sites qu'aux seuls habitants du territoire du SMAV qui contribuent, au travers de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, prélevée par leur intercommunalité, au financement de ce service. Dans un contexte où l'ensemble des charges liées aux déchets augmentent (coût du transport, coût du traitement, mises aux normes des sites...) et où les collectivités voisines appliquent des restrictions d'accès à leurs déchèteries, il était important que le SMAV contrôle également ses dépôts de matières et de déchets. Depuis le 2 janvier, l'accès aux déchèteries se fait obligatoirement sur présentation du Pass'Déchets ou d'un justificatif de domicile. A compter du 4 mars, seul le Pass'Déchets sera valable. La demande d'un Pass'Déchets peut se faire à n'importe quel moment via le site internet du SMAV (www.sma62.fr) ou par formulaire papier.



3/ Et que devient ce qu'on laisse en déchèterie ?

Les matières et matériaux déposés en déchèteries rejoignent différentes filières de traitement.

Quelques exemples repris ci-dessous (Tonnage annuel) :

- Pour les 16000 Tonnes de végétaux : direction la plateforme de compostage du SMAV située à Tilloy les Mofflaines. Un procédé permet la transformation en compost qui est revendu aux agriculteurs locaux.
- 1404 Tonnes des appareils électriques et électroniques sont démantelés afin d'être réutilisés.
- 1316 Tonnes de plâtre et 1459 Tonnes d'acier sont recyclés.
- 4512 tonnes de bois sont transformées en énergie ou en panneau de bois compressé.
- 5634 tonnes d'encombrants partent en enfouissement, d'où un travail de l'établissement pour réduire au maximum les dépôts dans cette benne au travers d'un tri de plus en plus pointu des matières.
- 3661 Tonnes d'ameublement partent dans les filières de recyclage via un éco-organisme.



Par ailleurs, une partie de ce qui est déposée en déchèterie est en bon état et peut servir à d'autres personnes. Ainsi, nos espaces réemploi permettent la récupération de meubles et objets destinés à nos 2 recycleries, situées à Arras (au 21 avenue Lobbedez et rue Alfred de Musset). Ils y sont vendus à petits prix, après vérification, nettoyage et au besoin petite remise en état.

De même, trois de nos déchèteries (Croisilles, Avesnes et Rivière) sont pourvues d'un espace Récup' dans lequel les usagers peuvent déposer les matériaux principalement de construction, dont il n'ont plus l'utilité mais qui restent utilisables : reste de tuiles, de parpaings, pot de peinture, isolant, ...

Voir au besoin nos rapports annuels disponibles sur <https://www.sma62.fr/rapports-dactivite/>



4/ Les gens ont beaucoup entendu parler des déchets biofermentiscibles, que se passe t il au sein du SMAV ?

La loi de transition énergétique et la loi AGEC ont introduit de nombreuses prescriptions réglementaires. L'une d'entre elles impose aux collectivités de mettre à disposition des usagers une solution de tri à la source des biodéchets.

Depuis de nombreuses années, le SMAV encourage les habitants de son territoire à se doter de composteurs individuels qui permettent une réduction d'environ 30 à 40 % du volume de la poubelle grise d'ordures ménagères et de bénéficier d'un amendement pour le jardin ou potager. Des composteurs, actuellement vendus 35€ (prix qui tient compte d'une subvention de 50% pour le SMAV) sont disponibles dans les 2 recycleries du SMAV situées rue Alfred de Musset et au 21 avenue Lobbedez à Arras).

Comme autre solution, le SMAV propose la mise en place de sites de compostage collectif aux communes qui désirent s'impliquer.

Celles-ci peuvent acquérir des composteurs au prix marché du SMAV. Un accompagnement technique sur le positionnement, le dimensionnement, l'installation et la formation des usagers et des référents pourront alors vous être proposés. Il sera du rôle de la commune et des usagers de suivre et de faire vivre le projet dans le temps.

Par ailleurs, le SMAV est doté d'un centre de tri mécanisé, le SELECTROM, d'une capacité de 35000 Tonnes par an qui sépare les différentes matières contenues dans la poubelle grise des habitants . La partie fermentescible notamment, est séparée du reste et sert de compost, là encore pour les agriculteurs locaux (8 000 tonnes par an) avant d'être bientôt méthanisée à EURAMETHA.



Il est important de préciser que contrairement aux discours relayés dans les médias, aucune amende ne sera dressée à l'encontre des usagers.

En 2024, le SMAV souhaite organiser des portes ouvertes afin d'inviter l'ensemble des habitants de son territoire à découvrir ses activités, ses installations et ses métiers. L'occasion sera donnée de parler réduction et tri des déchets en envisageant les perspectives de demain.

5/ Pour finir, quels sont les enjeux du SMAV dans les années à venir ?

L'ensemble des actions menées à court et moyen terme au sein du SMAV ont pour but de contenir l'augmentation annoncée du coût des déchets. A plus long terme, d'autres perspectives en lien avec la valorisation énergétique permettront à notre établissement d'espérer de nouvelles sources de financement. Le défi quotidien du SMAV est d'être un service public de qualité, à l'écoute des usagers, et dans l'optique de toujours mieux trier.

Nouvel arrêt de bus

Travaux du quotidien, les services communautaires, à la demande de la commune, ont installé un nouvel abri de bus sur l'arrêt « place » de la ligne 17. Ce nouvel équipement en mobilier urbain permet une meilleure visibilité, un meilleur cheminement sur le trottoir et modernise notre environnement.

Tous les abris bus de la commune ont désormais été changés.



Dégradations sur la place



Un individu a fortement dégradé avec son véhicule dans la nuit du 20 au 21 janvier la pelouse sur la place du village. Tout le monde a pu constater les dégâts le jour du marché ou en passant autour de la place.

La commune comme à chaque fois qu'il y a des dégradations a porté plainte pour ne pas laisser ce comportement irrespectueux de notre commune sans suite.

Le tout nouveau dispositif de vidéo protection a permis d'identifier le véhicule, il s'agit d'un gros pickup. Le véhicule avait des plaques non réfléchissantes (et donc non conformes), il n'a pas été possible de la lire. Les forces de gendarmerie cherchent le véhicule en question.

Transferts de compétences éclairage public

Comme le demandait la Cour Régionale des Comptes, un nouveau transfert de compétence est effectif depuis le 1er janvier 2024, celui de l'éclairage public.

Notre intercommunalité a donc récupéré la gestion de ce patrimoine public concernant l'investissement mais aussi le paiement des factures de la consommation électrique de ces points lumineux.

En contrepartie, l'Aide Communautaire de la commune a été recalculée à la baisse en fonction du coût de notre consommation.

Rien ne change pour les usagers au quotidien. Par contre, si vous constatez un dysfonctionnement, une panne d'un point lumineux et comme vous pouvez le faire pour la voirie, vous pouvez contacter directement la CUA au 08000 62000 pour une intervention.

Dans la méthodologie de travail, il a été négocié une intervention de:

- une journée pour une absence d'éclairage dans une rue, un secteur complet ou un carrefour.
- Une semaine pour un point lumineux

Pour toutes demandes, contacter le 08000 62000



Vie communale

Vidéoprotection.

Le système de vidéoprotection continue son déploiement sur la commune. Il reste à installer les caméras du cimetière et du city stade pour finaliser la couverture totale du village.

Nous attendons les interventions d'Enedis pour le raccordement électrique du matériel.

En observant l'angle d'installation des caméras, certains habitants se sont interrogés sur le fait qu'elles pouvaient filmer des maisons et donc des espaces privés. Les riverains concernés peuvent être rassurés. Le dispositif ne filme que les espaces publics. Un réglage réalisé par la société AXIANS floute totalement les parties privatives des habitants. Leur vie privée est ainsi totalement préservée.

Une communication avec les riverains concernés est en cours de réalisation afin de pouvoir leur expliquer plus en détail ce point technique s'ils le désirent.



LES FRANCAS

Poursuite du travail cette année avec l'association des Francas et notre entente intercommunale avec désormais 3 nouvelles communes ce qui porte l'Entente à 9 communes. (Wailly, Rivière, Ransart, Ficheux, Boiry sainte Rictrude, Boiry Saint Martin, Boisieux au Mont, Boyelles, Boisieux Saint Marc.)

Une offre d'accueil de centres de loisirs continue dans la même configuration que les années précédentes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur : <https://www.francas62.com>



La petite librairie

La petite librairie en face de l'école vous permet d'emprunter des livres et de venir remettre lorsque vous souhaitez partager un ouvrage avec d'autres habitants.

Une personne en service civique va bientôt nous rejoindre pour une mission de lecture avec l'école, la bibliothèque du mercredi matin et l'animation de notre boîte à livres.

Comme annoncé lors des vœux, nous souhaitons accompagner la création d'une association autour de la lecture qui viendrait épauler nos jeunes services civiques, chacun selon son temps et son envie.

Si cela vous intéresse, nous vous proposons d'en échanger le **9 Mars à 10h, à la Mairie.**



Renouvellement Pass Jeune

Notre commune continue sa collaboration avec la commune d'Arras en proposant à ses jeunes habitants la possibilité d'obtenir un PASS JEUNE. Il permet d'avoir accès, comme les habitants d'Arras, à tout un ensemble d'avantages sur le territoire communautaire. L'année dernière, plus de 25 habitants ont bénéficié de ce dispositif.

Si vous avez entre 11 et 17 ans, n'hésitez pas à venir en mairie pour vous renseigner sur son obtention.

La CUA continue ses offres de gratuités:

- **CASA Jean -Jaurès, St- Exupéry et Van d'Or:** Accès gratuit et illimité toute l'année aux structures jeunesse
- **Piscines Desbin, Daullé et Achicourt:** Accès gratuit et illimité aux horaires d'ouverture au grand public
- **Conservatoire à Rayonnement Départemental:** 1 cours offert à l'une des disciplines permanentes
- **Pharos:** Inscription gratuite aux ateliers
- **Pool Party (Piscine Achicourt):** Sur invitation, 1 soirée offerte



De nombreuses offres de gratuités de partenaires et de tarifs préférentiels sont également valables grâce à la carte Pass Jeune, pour 10€ par an !

L'accès aux gratuités et tarifs préférentiels se fait sur présentation de la carte Pass Jeune. Les communes partenaires organisent régulièrement des sorties, événements, spectacles ou encore tournois, pour les détenteurs du Pass Jeune. Vous recevrez les invitations directement dans votre boîte mail !

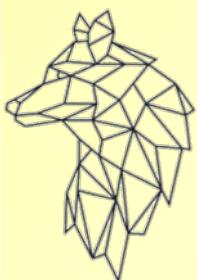
Aire de jeux

La commune a souhaité offrir aux plus jeunes une aire de jeux plus grande et proposant plusieurs activités.

L'ouverture était prévue en octobre, puis reportée en décembre. Malheureusement, la société et son sous-traitant n'ont pas respecté leurs engagements.

Pour assurer la sécurité des enfants, nous préférons différer son ouverture.

Nous travaillons avec eux pour résoudre ce souci et pouvoir l'ouvrir le plus rapidement possible.



Course des Leux

La Course des Leux se déroulera le **Dimanche 2 Juin**, nous recherchons des bénévoles pour encadrer cette manifestation.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Nathalie Bart au 06 73 64 83 25

Projets Jeux Olympiques

Comment passer à côté de cet événement sportif mondial qui va se dérouler en juillet et août prochain.

Notre commune qui avait délibéré il y a plusieurs années pour être labélisée « terre de jeux » souhaite s'engager dans la valorisation du sport, de sa pratique et sur les valeurs de l'Olympisme.

Le travail engagé est commun avec les communes du bassin de vie de la vallée du Crinchon.

Nous sommes en train d'organiser deux temps sur deux journées. La première concernera tous les enfants des centres de loisirs de la vallée, qui se déroulera le **24 Avril à Agny**. La seconde journée concernera tous les habitants de la vallée qui seront réunis à Rivière pour découvrir du sport pour valides et handisports. Elle se déroulera le **dimanche 30 juin 2024**.

Elle permettra aussi de découvrir des athlètes du territoire qui vont défendre nos couleurs à Paris.

Pour assurer un lien avec les écoles, la commune de Wailly travaille avec le Maison de l'Emploi et l'Office des Sports d'Arras sur un binôme de services civiques qui animera avec les enfants prioritairement des actions autour du sport.

Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre prochain numéro, ce sera l'occasion de vous les présenter officiellement.



Centenaire de notre école

Nous allons connaître cette année un anniversaire symbolique pour notre village, notre école publique a 100 ans cette année.

Une vieille dame qui garde encore toute sa prestance au cœur de notre commune. Il nous a semblé intéressant de fêter ce siècle d'existence dans un esprit fédérateur autour des générations et autour de notre Histoire communale commune. Nous souhaitons avec le monde associatif et avec l'école travailler cette question avec un ou une jeune en Service Civique que nous recherchons. L'objectif est de faire un temps fort à l'automne 2024.

Fédérateur, ce moment sera l'occasion de réunir les générations autour de notre école mais aussi de ses valeurs républicaine et laïque. Nous allons vous solliciter dès à présent sur la question des archives. Cette initiative doit être l'occasion de retrouver, collecter et préserver toutes les archives publiques et privées de l'Histoire de notre école.

Dès à présent, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez des photos, documents divers sur votre scolarité, celle de vos ascendants, ou tout autre sujet autour de l'école. On ne construit pas son avenir sans connaître son passé, cette démarche sera aussi une manière pour nos enfants de mieux connaître cette histoire commune de notre passage à l'école.

Nous vous remercions par avance de votre aide et de votre soutien.



PORTRAIT DE COMMERCANTS

Notre marché est devenu au fil du temps un moment essentiel à la vie de notre commune.

Au Comptoir du Fromager, quel délice !

Vous avez tous appris à l'école cette fable de Jean de la Fontaine : « Maître Corbeau, sur un arbre perché, tenait dans son bec un fromage. Maître Renard, par l'odeur alléché, lui tint à peu près ce langage... ». Inutile de vous rappeler la suite, vous la connaissez et vous serez sans doute d'accord avec moi pour dire que le dimanche, au marché de Wailly, nous serions tous prêts à nous transformer en renard pour flatter nos sympathiques fromagers Arnaud et Sylvain, afin de goûter un de leurs nombreux et délicieux fromages.



Venant de Douai, la camionnette du Comptoir du Fromager, société fondée en décembre 2022 amène chaque dimanche matin à Wailly une promesse de douceurs gustatives et de convivialité, tant la présence de nos deux commerçants est déjà très appréciée par les clients du marché. La qualité du service et du conseil, la gentillesse qui émane de cette passion du commerce, c'est-à-dire le contact avec l'humain, au fil des marchés quotidiens, est ce qui caractérise de suite Arnaud et Sylvain dont les parcours sont très différents.

Si Arnaud est dans le commerce du fromage depuis 2007, il a travaillé dans une boutique du Vieux Lille (c'est aussi le nom d'un fromage de la famille du Maroilles), Sylvain, docteur en génie électrique, a rejoint Arnaud après diverses expériences professionnelles. Il faut dire aussi, comme vous l'aurez remarqué en achetant votre fromage le dimanche, que Sylvain excelle dans la technique du pliage du papier d'emballage, et contribue ainsi à la qualité de la prestation !

En ce qui concerne le service, c'est Maître Arnaud qui s'en charge et avec talent. Il fait d'ailleurs penser à la célèbre romancière Colette qui disait dans son livre « Paysages et portraits » : « Autrefois, une femme savait mieux choisir les fromages qu'un homme. Tâter la croûte, mesurer l'élasticité de la pâte, deviner un fromage est un peu une affaire de radiesthésie. » Fromage au lait de vache, de chèvre, de brebis dont 85% sont au lait cru, tous provenant de petites productions fermières ou d'abbayes, les fromages sont choisis selon des critères de goût, saveur, texture, couleur, odorat aussi pour les Maroilles par exemple, également en fonction de leur affinage, bref, Arnaud et Sylvain adorent leur métier !

Ils proposent également des yaourts fermiers, du beurre de baratte de Normandie, de la crème fraîche et du fromage blanc, un peu d'épicerie aussi.

Venir au Comptoir du Fromager le dimanche c'est tout un plaisir, partagé par nos deux commerçants qui trouvent notre marché dynamique et intéressant parce que c'est selon leurs dires, « un marché de village comme avant » où le contact est facile et où les clients se fidélisent très vite. Alors à dimanche sur le marché !

Contact 07 50 50 78 91



JADE et les Wailly Games

Jade est en service civique pour développer les actions autour du numérique et en particulier pour la préparation de la prochaine édition des Wailly Games du 27 au 30 juin 2024.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la société ORANGE poursuit son partenariat avec Wailly pour les deux premiers jours de la manifestation pour la sensibilisation des scolaires aux bons usages des écrans.

Nous sommes à votre écoute si vous avez des idées pour cette cinquième édition !



Les ateliers numériques

Poursuite des ateliers de médiations numériques avec les conseillers numériques France Service à la mairie.

Florent vous propose des ateliers thématiques pour mieux utiliser les outils numériques.

Il est aussi à votre disposition si vous avez la moindre demande, un souhait d'aide, une demande de formation sur un logiciel ou une application.

N'hésitez pas à les solliciter et à écrire à la mairie pour anticiper vos demandes.

Ateliers sur inscription : 03 21 51 48 98

Planning des prochains ateliers: de 14h à 16h

Février

Jeudi 8 février : Atelier Libre

Jeudi 15 février : Atelier thématique – Apprendre à créer ses affiches avec Canva

Jeudi 22 février : Atelier Libre

Jeudi 29 février : Atelier Libre

Mars

Jeudi 7 Mars : Apprendre à bien naviguer sur internet

Jeudi 14 Mars : Atelier libre

Jeudi 21 Mars : Créer une présentation Powerpoint

Jeudi 28 Mars : Atelier libre

N'hésitez pas à vous abonner à la page Numérique pour tous sur Facebook.

Le mois d'Avril sera au niveau communautaire le mois du numérique. Vous retrouverez des animations sur Wailly et le bassin de vie du Crinchon.



Machine à pain

De nombreux habitants sont venus en mairie s'inquiétant du non fonctionnement de la machine à pain sur la place communale.

La commune a, dès son arrêt, contacté la boulangerie qui avait en charge son approvisionnement de manière officielle par courrier.

Celui-ci est resté sans réponse. Nous allons suivre ce sujet pour trouver une solution dans les meilleurs délais.



Maison de l'habitat durable

Un programme d'animation est prévu dans tout le bassin de vie pour vous apporter une aide dans la rénovation de votre logement.



Rénovation énergétique des logements : des réunions d'information au plus près de chez vous !

MaPrimeRénov' Efficacité et Performance, Mon Accompagnateur Rénov', certificats d'économie d'énergie... Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement mais vous êtes perdus dans les aides financières et les divers dispositifs ?

Ne vous inquiétez pas : la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras est à vos côtés ! Plusieurs réunions publiques d'information sur les aides et des sujets plus techniques sont prévues dans les prochaines semaines autour de chez vous :

Rénovation énergétique : quelles aides en 2024 pour mes travaux ?

Achicourt – salle Desailly : le vendredi 16 février à 18h30

Beaumetz-Lès-Loges – salle de la mairie : vendredi 23 février à 18h30

Wailly – salle Lapointe : vendredi 12 avril à 18h30

Fioul, charbon, gaz :

quel(s) modes de chauffage pour remplacer ces énergies fossiles ?

Alors que les énergies fossiles sont décriées, quels sont les modes de chauffage décarbonés existants ? Quels sont leurs avantages et inconvénients ?

Rivière – salle polyvalente : le mardi 2 avril à 18h30

Isolation de son logement : quel(s) matériau(x) choisir ?

Une présentation des divers matériaux d'isolation existants pour le logement, de leurs avantages et inconvénients, avec deux focus sur les isolants biosourcés / recyclés et le confort d'été.

Beaumetz-Lès-Loges – salle de la mairie : vendredi 7 juin à 18h30

Confort d'été : quels choix pour une rénovation énergétique évitant un logement surchauffé en été ?

Quelles sont les techniques d'isolation, les bonnes pratiques et usages de son logement pour éviter que les températures montent trop fortement durant l'été ?

Wailly – salle Lapointe : mardi 18 juin à 18h30



Soutenu par



Mieux chez moi, mieux pour la planète



Vous êtes abonné au réseau Artis ?

BONNE NOUVELLE!

Le réseau se modernise dès cet été, pour voyager plus facilement et partout.

LA CARTE PASS PASS

une carte unique pour tous les abonnements de transport !

+ PRATIQUE

Une seule carte nominative sur laquelle vous chargez votre abonnement ou vos tickets.

Plusieurs possibilités pour acheter ou recharger votre titre de transport : sur la nouvelle e-boutique Artis, sur le nouveau Distributeur Automatique de Titres en Gare Urbaine, à bord des bus, en Agence Commerciale, dans les points de vente agréés et toujours sur Tixipass.

+ SIMPLE

Rechargez désormais tous vos abonnements de mobilité sur une seule carte :

abonnement Artis, TER, accès aux garages aux vélos, Citiz ou même un abonnement des autres réseaux de transports des Hauts de France. Voyagez ainsi librement sur tous les réseaux des Hauts de France.

+ MODERNE

Votre titre de transport est désormais dématérialisé.

Pour valider votre titre de transport, un seul geste suffit ! A l'entrée dans le bus, passez votre carte Pass Pass devant le valideur. Un bip court et un écran vert : vous êtes en règle !

LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS INVESTIT POUR LA MOBILITÉ DE TOUS !

- Ce projet de digitalisation du système de titres de transport, représente un investissement de 1,3 millions d'euros.
- L'Union Européenne a participé à hauteur de 70% du projet. Il représente une modernisation majeure du réseau de transport.

Je suis **ABONNÉ**

DÈS CET ÉTÉ, JE VOYAGE PLUS FACILEMENT SUR LE RÉSEAU !

Je demande sans tarder ma nouvelle carte de transport Pass Pass. Elle remplace ma carte actuelle. Elle est + pratique, + moderne, + simple !



COMMENT DEMANDER MA NOUVELLE CARTE ?

- Je remplis le formulaire sur www.bus-artis.fr en scannant le QR code

OU

- Je dépose le formulaire ci-joint en Agence Commerciale
- Je me rends directement en Agence Commerciale

Je n'oublie pas de joindre ma photo

COMMENT RÉCUPÉRER MA CARTE ?

Au moment de ma demande, je choisis de retirer ma carte en agence ou de la recevoir directement chez moi à l'adresse indiquée. Les cartes seront disponibles en juillet !

QUAND ET OÙ RECHARGER MA NOUVELLE CARTE PASS PASS ?

Dès juillet :

- en Agence Commerciale
- en points de vente agréés : liste disponible sur www.bus-artis.fr
- sur la nouvelle boutique en ligne
- sur le Distributeur Automatique de Titres en Gare Urbaine
- à bord du bus

Je voyage

OCCASIONNELLEMENT

LE BILLET SANS CONTACT RECHARGEABLE

Ce support cartonné vous permet de charger vos titres de transport occasionnels :

Ticket Unitaire, Ticket DUO, Pass Journée, Carnet de 10 tickets, Ticket Groupe.

Anonyme, ce billet sans contact est disponible à la vente :

- en Agence Commerciale,
- dans nos points de vente agréés,
- auprès du Distributeur Automatique de Titres en Gare Urbaine

Il est rechargeable auprès des points de vente agréés Artis au prix de 0,20€ le support.

Conservez-le, il est rechargeable !

Enquête mobilité du Grand Arras

Du 16 Janvier au 13 Avril, le Grand Arras lance son enquête mobilité.

L'objectif ? Mieux connaître vos habitudes et adapter nos offres de mobilités.

- 2300 habitants tirés au sort et informés par courrier
- 1 entretien téléphonique du mardi au samedi
- Sur les déplacements de la veille: trajets, moyens de transports, durée...

L'enquête mobilité est réalisée tous les 10 ans. Les résultats permettent:

- D'améliorer notre réseau de transport
- De développer les aménagements pour les modes doux
- D'améliorer les conditions de circulation

Les données personnelles sont traitées dans le respect du RGPD. A la fin de l'enquête, toutes les données personnelles seront supprimées.

Pour toute information, vous pouvez joindre la société ALYCE qui a été mandatée pour réaliser cette enquête : 03.68.33.22.73.

ET VOUS,
vous vous déplacez comment ?

Enquête mobilité du Grand Arras
Du 16 janvier au 13 avril 2024

Mieux connaître vos habitudes pour adapter nos offres de mobilité

Enquête réalisée par téléphone

La Communauté Urbaine d'Arras subventionne l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie

S'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie permet de préserver l'environnement tout en réduisant sa facture d'eau. C'est pourquoi la Communauté Urbaine d'Arras a souhaité mettre en place une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau, et espère d'ici 10 ans, économiser 2 500m³ par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune comme Mercatel (650 habitants).

Comment faire ?

La Communauté Urbaine d'Arras participe à l'achat de votre récupérateur d'eau de pluie, à hauteur de 50% de votre achat. Une seule demande par foyer et un remboursement de 100 euros maximum. Cette aide est effective depuis 1 er janvier 2024, pour les achats effectués à partir du 1 er juillet 2023.

Les habitants peuvent déposer leur demande d'aide depuis le 1 er janvier 2024 pour tout récupérateur d'eau de pluie acheté après le 1 er juillet 2023 sur le site <https://www.cu-arras.fr/aide-a-lachat-dun-recuperateur-deau/>. Il faut fournir sa preuve d'achat (facture, ticket de caisse).

Pour bénéficier de cette aide, vous devez :

- Résider dans l'une des 46 communes de la Communauté Urbaine d'Arras
- Avoir effectué votre achat chez un commerçant du territoire
- Le matériel doit être conforme aux normes en vigueur

On préserve notre ressource en eau dans le Grand Arras

Le risque accru de sécheresse a fait prendre conscience à chacun de la préciosité de l'eau potable.

Cependant, dans le Grand Arras, des actions sont engagées depuis plusieurs années pour préserver cette ressource :

- Un tarif progressif de l'eau potable pour inciter les habitants à réduire leur consommation, depuis 2017
- La chasse aux fuites sur le réseau : travaux de renouvellement et d'entretien, télérelève pour les gros consommateurs
- La diversification de la ressource, grâce à la recherche de nouveaux sites de captage et la création d'interconnexions entre ces sites

D'autres pistes sont à l'étude pour aller encore plus loin : développer la télérelève pour les habitants, rechercher de nouveaux forages ou encore préserver la perméabilité des sols lors de nos projets de voirie (chaussée réservoir, matériaux drainants...).

Contact : 03 21 21 87 00

www.cu-arras.fr



Ça s'est passé

Commémoration du 5 Décembre



De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes servirent sous nos drapeaux. Plus de 25 000 d'entre eux tombèrent pour la France. 70 000 furent blessés.

Hier, ils combattaient avec dévouement pour nos couleurs. Aujourd'hui, ils appartiennent à la mémoire de la Nation.

Pour ne jamais oublier, des élus, les anciens combattants et notre porte drapeau se sont réunis devant le monument aux morts le mardi 5 décembre en fin de journée pour célébrer les morts et penser à tous les soldats des guerres de décolonisation.



Arbre de Noël

Comme chaque année, la commune organise un arbre de Noël autour d'un temps convivial et familial et devant un spectacle vivant.

Petits et grands ont découvert cette année un spectacle de marionnettes.

Père Noël est venu apporter les cadeaux à nos enfants, avec un chocolat chaud réalisé par les élus.

Merci à tous pour vos sourires, vos rires et cet agréable moment passé tous ensemble.



Noël de l'Association des Parents d'Elèves

Pour la deuxième année, les enfants de l'école ont chanté devant les parents d'élèves réunis dans la cour de l'école pour la fête de Noël de l'Association des Parents d'Elèves

Le père Noël ne s'était pas trompé, il a passé une partie de la soirée avec tous les présents.

Merci aux enfants, aux enseignantes, aux bénévoles de l'APE pour ce moment festif autour de Noël.



Colis des aînés

Traditionnel moment de cette fin d'année, le colis des aînés a été distribué début décembre. Constitué des produits de qualité, de proximité, merci aux élus et aux bénévoles pour leur engagement.

Merci aussi à tous nos aînés pour leur accueil à leur domicile. L'occasion d'échanger sur le quotidien et de discuter des actions mises en place pour les accompagner.



Ça s'est passé

Vœux de la commune

Une salle Lapointe pleine pour la cérémonie des vœux le dimanche 7 janvier.

Un temps de partage avec la population sur les actions réalisées sur cette année ainsi que les investissements engagés pour le bien-être collectif.

Merci à notre service civique en charge du numérique, Jade Marchand, pour la réalisation d'une vidéo de présentation de 2023.

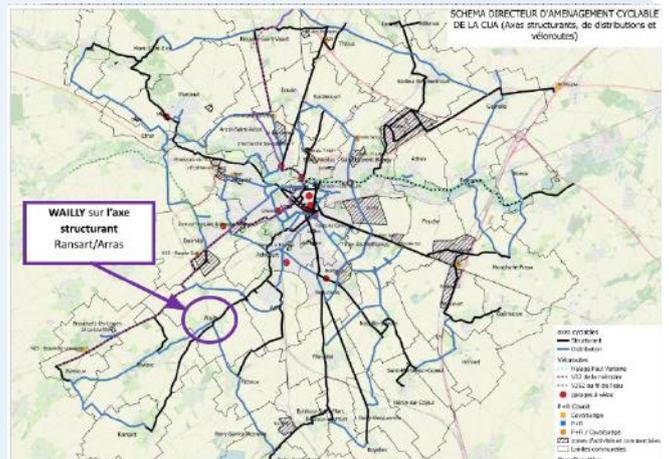
Au chapitre 2024, l'aire de jeux, la vidéoprotection, le Tiers Lieu numérique,... ainsi que de nombreuses animations musicales, sportives, culturelles, ... durant toute cette année 2024.



Ça se passera

Mobilité / Modes Doux

Le développement des pistes cyclables / modes doux sur notre territoire est un axe majeur des actions de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA). Le **Schéma Directeur d'Aménagement Cyclable (S.D.A.C)**, présenté ci-dessus, a été acté en avril 2023. Il permet notamment d'établir des axes structurants (noirs) reliant chaque commune à Arras, et des axes de distribution (bleus) reliant les communes entre elles. Le développement de ces axes cyclables est lancé depuis plusieurs années et sera un chantier étalé sur plusieurs mandats. L'enveloppe budgétaire dédiée à ces aménagements augmente fortement chaque année. Ce schéma permet de structurer un développement sur le long terme, et de prioriser la réalisation des axes noirs ayant pour objectif de favoriser les trajets domicile - travail.



Quoi de prévu pour Wailly ?

Comme indiqué sur ce schéma, notre commune est sur l'axe structurant Ransart / Arras. **L'objectif étant de relier Wailly à Agny par une voie cyclable sécurisée.** Le tracé exact ainsi que le type de piste seront définis par les services de la CUA en étroite collaboration avec vos élus locaux. Soyez assurés que votre équipe municipale suit ce dossier de très près afin que ce futur aménagement soit une réelle opportunité pour notre commune. En effet, nous voyons ce lien mode doux, sécurisé, facile d'utilisation, comme **une réelle chance de développer la pratique du vélo** pour les Waillysiennes et les Waillysiens, toutes générations confondues, que ce soit pour aller au travail, faire ses courses, faire du sport, se balader en famille, aller au collège, au lycée,

Dans ce cadre, Gautier Moerman, Conseiller Délégué de votre commune, et représentant de Wailly au sein de la Commission Cadre de Vie, Voirie, Aménagement du territoire et Transport de la CUA, **vous invite pour un moment d'échanges sur le sujet de la Mobilité, à la Salle Lapointe le vendredi 29 Mars 2024 à 18h30.**

Notre souhait est de discuter de vos besoins, vos contraintes, vos souhaits, vos craintes, vos questions, votre compréhension, vos idées, **sur la Mobilité au quotidien à Wailly** et sur le territoire communautaire en général.



RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 29 Mars 2024

SALLE LAPOINTE - 18H30

Calendrier



Jeudi 22 Février à 20h:

Assemblée générale Wailly en Fête à la salle J.E. Lapointe



Dimanche 10 Mars:

Loto à la salle Lapointe. Ouverture à 13h, début des jeux à 14h

Inscription sur réservation au 06-87-16-28-17 ou à mailly.jerome@wanadoo.fr



Dimanche 24 Mars:

Course pour Gabriel

Ouvert à tous: Marche 4km, 8km et 13km—

VTT: 20km et 45km Cyclo: 40km et 80km

Chasse aux oeufs !



Dimanche 31 mars 2024 à 10h:

Chasse à l'œuf à l'École. Permis de chasser pour les enfants nés de 2013 à 2022.

Des bulletins d'inscriptions seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

LES PARCOURS DU CŒUR



Samedi 27 Avril:

Parcours du Cœur,

9h30 au Parking de la Voie Verte, route de Berneville



Mercredi 1er Mai de 9h à 12h:

Marché aux fleurs sur la place (vente de muguet)



Samedi 25 Mai, 12h

L'association Marche Amitié Détente vous propose un dîner spectacle au Père Mathieu à Landrecies

Entrée, repas, transport: 55€ Inscription auprès de René NOBLESSE

Tel 03 21 51 12 41 ou 06 88 01 05 07



WAILLY
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

Entreprises



Brasserie L'Intemporelle

Vincent brasseur et créateur de la brasserie a toujours voulu entreprendre, il a su associer sa quête du goût et cette envie en créant la brasserie l'Intemporelle à Wailly. La brasserie soufflera sa 6^{ème} bougie en Avril 2024.

La gamme des bières* est répartie entre :

La gamme L'Intemporelle avec 5 bières de dégustation et la gamme Beagle avec 3 Bières festives.

L'ensemble représente une production de 600 hectolitres environ.

Vincent souhaite compléter son activité avec le développement du Bar-Bistrot-Brasserie.

A compter de Mars 2024 sera proposée, du lundi au vendredi, une restauration rapide à emporter ou sur place. Les amateurs peuvent également privatiser l'établissement pour des moments festifs.

Vincent membre de la Chambre des métiers œuvre pour la profession brassicole, il sera présent à Terre en Fête.

La Brasserie L'Intemporelle : TEL : 0785170479

MAIL : brasserie.l.intemporelle@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/brasserieintemporelle/

Horaires : 16h-20h Le vendredi : Bar Bistrot Boutique.

17h-21h Le samedi : Bar Bistrot Boutique.

A compter de Mars 2024 : 11h30- 14h Restauration rapide Bar Bistrot Boutique.

**l'abus d'alcool et dangereux pour la santé. A consommer avec modération.*



ASSISTANTE MATERNELLE à WAILLY

Johanne Pain

10 ANS D'EXPERIENCE AGRÈMENT 4 ENFANTS

Retrouvez moi sur Nounou-top

L'essentiel de mon projet d'accueil

- Une grande pièce lumineuse dédiée
- Une chambre par enfant
- Sorties dans le jardin
- Accueil centré sur le bien être, la sécurité affective et physique de l'enfant
- Dans le respect du rythme et des besoins de chacun
- Activités d'éveil adaptées à chaque âge
- Jeux libres, livres, comptines
- Participation animations RPE

FORMATIONS

- Licence psychologie
- Premiers secours
- Initiation bébé signe
- Éveil enfant Montessori
- etc.

Pour plus d'infos



06 43 05 85 36
m.pain0847@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE



AEPGE

Cours de Gym pour tous, tous les jeudis de 18h30 à 19h30 (sauf vacances scolaires) à partir du 14 septembre.

Crystal Dance

Séverine Guererro assure des cours aux adultes tous les mercredis: 19h00 à 20h30. Renseignements au 06 81 07 08 19

Marche amitié détente

Tous les lundis de 14 heures à 17 heures 30. Parcours proposés (5, 8 et 10 kms) Contact: René Noblesse 03 21 51 12 41.

Wailly au fil du temps

Association de recherches historiques.

Contact à l'adresse suivante : waillyaufildutemps@gmail.com

Wailly en fête

Animations au long de l'année: chasse à l'œuf, ducasse, concert, etc...

Contact: Hervé LEFEBVRE 06-33-25-47-05

ASSOCIATION des METIERS D'ART – WAILLY les Arras

« A.M.A »

Pour tout renseignement et adhésion :

Siège social 18, rue du moulin 62217 WAILLY les ARRAS ou par courriel à : jeanluc.caby@gmail.com

Football

Contact sur la page facebook : US de Rivière

RE-CRÉATION

Travaux d'aiguille et jeux de société: mardi après-midi de 14 h à 18 h (salle Lapointe ou mairie en hiver).

Mme Bultez au 06 46 54 54 16 ou

Mme Zieba au 03 21 51 44 34

J'appelle le Roi de Cœur

Horaire 19h30 à 21h30. mail ==> mailly.jerome@wanadoo.fr ou SMS : 06 87 16 28 17.

Voici les prochaines dates de réunion : 05 et 19 Mars, 02, 16 et 30 Avril, 14 et 28 Mai, 11 et 25 Juin

L'association « Agissons pour Gabriel »

propose des séances de YOGA le samedi de 11h à 12h pendant la période scolaire– Maison J. Lapointe.

APE – Association des Parents d'Elèves de Wailly

Association qui apporte un soutien financier et humain à l'école **Robert Doisneau de Wailly** dans ses projets scolaires et évènements majeurs de l'année.

Contact : Gautier MOERMAN – gautiermoerman@orange.fr – 06.23.64.60.38

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Association accueillant le "festival conteurs en campagne".

Organisation de la course des Leux

Didier Leterme: 06.29.34.23.47

État civil

NAISSANCE



Yavuz Muhammet KAYA, né le 21 Décembre 2023, chez Yaren DELICE et Omer KAYA

DÉCÈS

Dominique MERLIN, le 28 Novembre 2023, à l'âge de 72 ans.

Gianfranco PATRUCCO, le 17 Décembre 2023, à l'âge de 64 ans.

Marguerite Marie FARDEL, épouse CATRICE, le 23 Janvier 2024, à l'âge de 86 ans.



WAILLY
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher
ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !